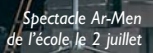


LE BULLETIN



DATE À RETENIR

École « Les Jours Heureux » Rentrée scolaire

- le jeudi 2 septembre 2021
ouverture de l'école à 8h20.

Inscriptions rentrée 2021

Pour inscrire un nouvel élève pour la prochaine rentrée scolaire, une permanence aura lieu dans le bâtiment de la maternelle

- le mardi 31 août 2021 de 16h à 19h et
- le mercredi 1er septembre de 14h à 18h.

Vous pourrez profiter de ce moment pour visiter les classes en famille et vous entretenir avec une partie de l'équipe pédagogique.

DATE À RETENIR

Repas du CCAS

Les aînés de la commune seront invités par le Centre Communal d'Action Sociale de Pleugueneuc

- le dimanche 21 novembre
(sous réserve de la situation sanitaire)

DATE À RETENIR

Forum des ASSOCIATIONS

Le forum des Associations 2021 se tiendra

- le samedi 4 septembre de 9h à 12h
à la salle des sports

(sous réserve de la situation sanitaire)

Toutes les associations communales et des communes alentours sont conviées afin d'informer les futurs adhérents et de communiquer sur leurs activités.

et à l'occasion de sa rénovation,

PORTES OUVERTES de la salle des sports

- le samedi 4 septembre

Commune de Pleugueneuc

Lotissement communal

Le Chemin de Morgan

à partir de
84 € HT / m²
86 € HT / m²
90 € HT / m²

38 lots libres à construire
de 319 à 529 m² de terrain

renseignements en Mairie
mairiepleugueneuc@wanadoo.fr
02 99 69 40 47



Photos couverture :

- Spectacle « Armen » interprété par les élèves de primaire avec la participation du SIM et de Mme Léaust pour la composition. Ces retrouvailles étaient tant attendues par les enfants et les parents en ce 2 juillet.
- Projet artistique « M. Loyal - Playmobil », proposé par M. Hébert avec la participation de tous les enfants de l'école « Les Jours Heureux ».
- Projet musical « The Big Sailors ». Les deux musiciens sont intervenus au long de l'année pour faire découvrir les instruments et les préparer au chant pour le spectacle du 5 juillet devant les parents.



Le mot du maire

Chers Pleugueneucoises et Pleugueneucois,

Bientôt 18 mois que notre vie quotidienne a basculé.

Cette crise sanitaire, due au Covid 19 a complètement changé notre vie. Au-delà des gestes barrières et de distanciation, beaucoup d'entre nous ont subi les craintes et les inquiétudes du lendemain.

Tous ces ennuis nous ont fait subir plusieurs confinements.

La vie économique en a été fortement perturbée par la fermeture, totale ou partielle d'entreprises et de commerces.

Nos jeunes ont énormément manqué de pouvoir vivre une vie libre, sans contraintes ou interdits.

Nos retraités sont restés à la maison, fini les parties de carte, les thés dansants et les invitations mutuelles.

Nos plus anciens ont été coupés de leur famille et amis.

Les rythmes scolaires ont été très perturbés et peu de manifestations réalisées, car nos associations sont restées en sommeil.

Malgré tous ces impératifs sanitaires nécessaires à notre sécurité, chacun à sa place, a œuvré pour le bien de tous.

Depuis le début de l'année, les scientifiques et les médecins nous proposent la vaccination. Nous pouvons comprendre les craintes de certains.

Pour ma part, je leur fait confiance car la vaccination de tous sera notre sortie de secours.

Ce virus doit disparaître et la vaccination d'un plus grand nombre est un élément essentiel.

Le 20 et 27 juin, nous étions invités aux élections départementales et régionales.

Oui, la crise sanitaire est là, mais de multiples précautions avaient été prises, pour autant, l'abstention n'a jamais été aussi importante : 65 % des électrices et électeurs ne se sont pas déplacés.

Suite aux attentats de 2015 à 2019, suite à la crise sociale des « gilets jaunes », notre démocratie est en danger.

N'oublions pas que des hommes et femmes se sont battus pour cette liberté démocratique : le « droit de vote » existe, la France est une République Laïque et libre.

Participons toutes et tous à ce droit fondamental qu'est le droit de vote, le droit de pouvoir s'exprimer librement par les urnes.

Par ailleurs, Pleugueneuc continue d'avancer.

Les travaux de rénovation de la salle des sports seront terminés pour le 1er septembre.

Dans le cadre du complexe sportif « Théo Madre », cette salle sera remise en lumière après plus de 40 ans d'existence. Je vous invite le samedi 4 septembre de 9h à 12h aux portes ouvertes pour la visiter.

Pleugueneuc continue son développement.

Notre lotissement communal « Le Chemin de Morgan » est en phase de travaux de viabilisation. Les 38 lots disponibles vont être commercialisables à partir de ce jour. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Le Conseil Municipal a délibéré pour avoir un prix de commercialisation qui reste accessible au plus grand nombre.

Les prix sont de 84 €, 90 € et 96 € TTC / m² selon des critères prédéfinis. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Cet éditorial est là pour vous rassurer.

La crise sanitaire passera, n'oubliez pas que la vaccination est la meilleure des armes pour en venir à bout.

Pleugueneuc reste optimiste.

Après la Mairie, la salle des sports est rajeunie, l'extension de la commune se poursuit, le lotissement du « Chemin de Morgan » sort de terre.

Chers Pleugueneucoises, chers Pleugueneucois, je vous souhaite un bel été, et vous donne rendez-vous samedi 4 septembre pour visiter la salle des sports.

Sincères amitiés à toutes et tous.

 **Loïc Régeard, Maire**

ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN



Les élections départementales et régionales ont mobilisé employés, bénévoles et élus.

Séance du 1^{er} juin 2021

Absents excusés : M. de LORGERIL Olivier, Mmes BUSNEL Carole et CLERC Céline.

■ Modification des statuts de la Communauté de Communes – Bretagne Romantique (dénomination)

La Communauté de communes Bretagne romantique a entamé la refonte de son identité visuelle, afin que ce qu'elle représente soit en adéquation avec les codes actuels de la communication.

Afin de marquer le dynamisme de la future identité visuelle du territoire et montrer que celui-ci se réinterroge sans cesse pour être en phase avec le monde qui l'entoure, il est aujourd'hui proposé de faire évoluer le nom de la collectivité vers la dénomination « Bretagne Romantique Communauté ».

Au final, trois objectifs principaux sont poursuivis avec cette proposition d'évolution du nom qui s'inscrit dans l'histoire de la collectivité :

- Identifier plus rapidement notre collectivité en faisant passer en premier son nom et en second son appellation juridique,
- Marquer l'évolution de la collectivité, symbolisée de façon globale par le nouveau visuel, dans laquelle le nom est important,
- Moderniser l'image de la collectivité en allant dans le sens choisi par la majeure partie des intercommunalités.

- Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Mme ROZE s'abstient), décide de donner un avis favorable à la proposition de modification du nom de la CCBP et de retenir le nom « Bretagne Romantique Communauté » à compter du 1^{er} janvier 2022.

■ Avenants - Marché de la réhabilitation de la salle des sports

M. Barby expose l'avenant pour la VMC et deux demandes de travaux supplémentaires.

La hauteur de la gaine de ventilation du « Club-house », qui ne pouvait être placée dans les combles, est inférieure à 2,20 mètres. Le bureau de contrôle a donné un avis suspensif, ce qui nous oblige à la remplacer, par un conduit rectangulaire, fait sur-mesure.

Pour les deux portes d'issues de secours, les crémones ne sont plus aux normes et les barres antipanique sont très abîmées, voire dangereuses. Il est proposé de les remplacer.

Récemment, il a été prévu d'équiper la salle d'un défibrillateur, il est donc nécessaire d'installer une alimentation avec protection indépendante. M. Barby, propose d'ajouter une prise RJ45 en supplément de la ligne du téléphone de secours. Cette dernière ne peut servir pour internet et son maintien par l'opérateur est incertain.

- Lot n°9 – équipements sanitaires / ventilation : le remplacement de la gaine cylindrique par un conduit rectangulaire entraîne une plus-value de 1 669.20 € HT,
- Lot n°5 – Menuiseries intérieures / cloisons / plafonds : fourniture et pose des équipements sur les 2 portes d'issue de secours, pour 598.00 € HT,
- Lot n°10 – électricité : alimentation dédiées au défibrillateur et ajout d'une prise informatique pour 558.06 € HT.

- Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, l'avenant et les demandes de travaux supplémentaires.

■ Rapport annuel du délégataire pour l'assainissement collectif - exercice 2020

M. Croquison Sébastien, délégué communal, présente la synthèse de fonctionnement du service public de l'assainissement collectif 2020, géré par la SAUR. Ce dernier a été satisfaisant.

- prix de l'assainissement 2,74 € TTC / m³, au 1^{er} janvier 2021 pour une facture de 120 m³

Avec la crise sanitaire Covid-19, les modalités de surveillance des boues produites, par la station, ont évolué (arrêté du 30 avril 2020). Seul l'épandage des boues, répondant aux critères d'hygiénisation, est autorisé.

M. Croquison ajoute que le volume d'eaux grises entrant à la station est important (nappes gorgées d'eau). Le problème des eaux parasites doit être traité prioritairement. Ce problème est diffus sur l'ensemble de l'agglomération. Le réseau de la rue de Rennes et de la rue de la Libération est très ancien, une mise aux normes s'imposera dans les années à venir.

- Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le rapport annuel – exercice 2020 de la SAUR, délégataire du service public de l'assainissement collectif.

■ Lotissement le Chemin de Morgan

Une mission de suivi architectural est proposée par l'architecte en charge du projet d'aménagement.

Il s'agit de vérifier que les acquéreurs comprennent et intègrent bien le règlement du lotissement (implantation, hauteurs, utilisation des matériaux, gestion des limites de propriété...) et que les projets soient cohérents dans le lotissement. Il permet également d'anticiper les éventuelles prescriptions des bâtiments de France.

Par ailleurs, cette mission fera gagner du temps lors de l'instruction du permis. Très souvent, les constructeurs de maisons individuelles imposent des projets qui ne tiennent pas compte des règlements en vigueur. Le permis est alors refusé.

Le suivi architectural préalable au dépôt du permis de construire permet d'éviter ces situations.

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant n°4, correspondant à la mission du suivi architectural de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de 17 100,00 € HT.

Les prix de vente des lots doit être fixé pour lancer la commercialisation. Les commissions Finances et Urbanisme se sont réunies le mardi 25 mai et proposent deux hypothèses. Un tarif unique ou plusieurs tarifs en fonction de la typologie et de la localisation des lots (superficie, exposition...).

Un comparatif, avec les communes situées à proximité de la 2x2 voies, a été fait et les prix moyens observés sont les suivants :

- Tinténac : 125 € / m²,
- Saint-Domineuc : 114 € / m²,
- Mesnil Roc'h : 80 € / m² (les communes de Lanhélin et de Tressé prises en compte, baissant probablement ce chiffre),

Le coût de revient du m² est d'environ 81 € TTC (coût d'étude, d'acquisition et de viabilisation confondus).

La commission estime que l'acquisition des petits lots pour un montant inférieur à 30 000 € TTC serait une opportunité pour les jeunes couples. Les plus grands lots, quant à eux, ont une vue dégagée et une meilleure exposition (ensoleillement) pouvant expliquer une différence de prix.

La fourchette proposée pourrait varier entre 85 € et 95 € TTC.



M. Egault Pascal demande pourquoi proposer un tarif moins élevé que les autres communes bordant la 4 voies.

M. Croquison Sébastien fait remarquer que le prix, différent au m², n'impacte que peu le prix final des lots concernés.

M. Fines Cédric précise que le prix de vente proposé est attractif et cohérent avec les services présents sur la commune.

M. Egault Pascal regrette également qu'une bande de 5 mètres en bordure des parcelles agricoles ne soit pas imposée car le traitement phytosanitaire des cultures n'y est pas autorisé, pénalisant ainsi l'activité agricole.

Entendu cet exposé, M. le Maire propose de mettre au vote dans un premier temps les deux hypothèses de travail des commissions et ensuite le prix au m².

- MM. Croquison et Egault votent pour un prix unique ; les autres élus retiennent le choix d'un prix différencié.

Considérant l'option retenue, M. le Maire propose les prix selon les lots.

- Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, l'Assemblée valide à la majorité des membres présents (M. Egault Pascal vote contre).

- Le prix du m² est fixé à :

- Les six petits lots (surface moyenne de 345 m²) : 70 € HT soit 84 € TTC,

- Les lots moyens (surface moyenne de 430 m²) : 75 € HT soit 90 € TTC,

- Les sept grands lots (surface moyenne de 470 m²) : 80 € HT soit 96 € TTC.

■ Maîtrise d'œuvre et relevé topographique pour l'aménagement du secteur Coëtquen

M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la société VIA et TECH pour une mission de maîtrise d'œuvre afin d'aménager la rue de Coëtquen et le square de Brocéliande. Pour le secteur « Coëtquen », il s'agit de rénover la voirie et de créer un cheminement et du stationnement. Un aménagement paysager sera également à prévoir. Quant au square de Brocéliande, les enrobés et les trottoirs ont besoin d'être refaits.

M. le Maire précise que l'ensemble des réseaux a été remis en état ou est en train de l'être (effacement des réseaux et réfection des canalisations des eaux usées actuellement en cours - square de Brocéliande).

Le programme est proposé en 2 tranches :

- la tranche ferme, pour un montant de 4 500 € HT, comprend : le diagnostic, l'esquisse, l'Avant-Projet Détaillé, l'estimation, les plans de détails et une réunion de concertation avec les riverains.

- la tranche optionnelle comprend, quant à elle, l'étude de projet, les plans d'Exécution, le dossier de consultation des entreprises, le contrôle de la réalisation des travaux prévus au marché, l'assistance aux opérations de réception et l'ordonnancement, pilotage et coordination. Son montant est fixé à 4,85 % des estimations APD.

Pour ce faire, un relevé topographique doit être réalisé. Le bureau Quarta propose de réaliser ce dernier pour la somme de 2 002.50 € HT.

- Entendu cet exposé, le Conseil Municipal valide les propositions du cabinet VIA et TECH et retient la proposition de l'entreprise Quarta pour le relevé topographique.

■ Désignation du coordonnateur communal pour le recensement de la population 2022

Le recensement de notre commune, initialement prévu en 2021, aura lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Il est demandé de désigner le coordonnateur communal pour le prochain recensement de la population. M. le Maire propose de nommer Mme Goussé Anne-Marie, secrétaire de mairie.

- Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée décide de nommer Mme Goussé Anne-Marie, Attaché territorial, en qualité de coordonnateur communal. Elle sera assistée par Mme Carudel Gwénaëlle, Adjointe Administratif principal 1^{ère} classe.

Séance du 5 juillet 2021

Absents excusés : MM. de LORGERIL Olivier, CROQUISON Sébastien et Mmes BUSNEL Carole, GASCOIN Laurence et MASSART Manuele.

■ Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

M. LE BRETON Jean-Claude, de l'association ECTI, présente la mise à jour du PCS réalisé avec la commission et les services administratifs. C'est l'occasion de détailler un organigramme, mais aussi de se poser des questions, dans le calme et sans précipitation, sur d'éventuels cas de sinistres (inondations, coupure d'eau générale, hébergement suite à un accident sur la 4 voies...).

- Après en avoir pris connaissance, l'actualisation du plan communal de sauvegarde a été validée à l'unanimité.

■ Organisation des animations du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

M. le Maire présente les animations réalisées par le RPAM. Après un échange avec l'association Gribouille, M. le Maire propose que la commune adhère à la convention. Ces animations seront prises en charge par la Bretagne Romantique Communauté.

- Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

■ Avenants – Marché de la réhabilitation de la salle des sports

M. Barby propose d'ajouter des protections murales dans les trois locaux de rangement pour un montant de 1 705.17 €. Suite à la décision de peindre les pignons intérieurs, il est souhaitable de repeindre les portes d'issues de secours et les plinthes des locaux de rangement. A cet avenant l'entreprise Émeraude Peinture supprime la dépose et repose des paniers de baskets d'entraînements. Le montant total s'élève à 672.24 €.

- Le Conseil Municipal valide ces travaux supplémentaires à l'unanimité.

Travaux en cours

à la salle des sports



Après l'isolation et la pose de la toile tendue sur les cadres de laçage, la chappe a été coulée pour sept semaines de séchage. S'en est suivi, la pose de tout l'équipement sportif avant le déroulage du revêtement de sol souple.



Une nouvelle balayeuse

Un équipement en commun



Fin mars, les élus, accompagnés des agents techniques de Pleugueneuc, Plesder et Tréverien ont réceptionné une balayeuse de voirie autoportée, maintenant mutualisée.

Cet équipement a été acheté à la Communauté de communes Bretagne Romantique.

Abri bus



Un nouvel abri bus, simple et discret, a été mis en place au carrefour de la rue de Rennes.

Sécurité

DÉMOLITION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

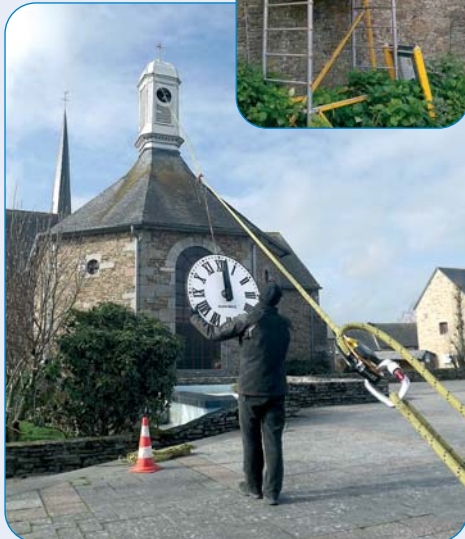


Des ralentisseurs ont été installés au Breil-Caulnette et des panneaux de limitation posés au Bois-aux-Moines, village où beaucoup d'enfants vivent et jouent.

Si les chemins ne sont pas des terrains de jeux, ce ne sont pas non plus des départementales ! Civilité et sécurité, merci.

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Le cadran de l'horloge a été remis à neuf début février. Après la restauration d'un vitrail en mai, il est aussi prévu l'aménagement des abords (enrobage des allées...) et l'acquisition d'un orgue.



En état de vétusté avancé, la maison Réhault au 52, rue de Rennes a été démolie début juin afin de sécuriser le carrefour. Un projet va suivre...



L'entreprise qui a fait la démolition a trié les gravats "avec des pincettes" !



Place nette étant faite, un empiérement provisoire a été réalisé.

RENFORCEMENT INCENDIE

Afin de renforcer la défense incendie sur le territoire communal, Judicaël Lemée et ses collègues de la SAUR sont venus installer des nouvelles bornes place de l'église, au Bois-aux-Moines et à la Revelinais.



Le bocage QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un paysage rural est composé de champs enclos par des alignements d'arbres, arbustes, talus en lien avec des boisements. C'est un système semi-naturel, construit, entretenu par et pour l'homme. L'ensemble de ces haies connectées forme le maillage bocager.

Au XI^{ème} siècle, les talus et les haies avaient un rôle premier de protection des cultures et des propriétés. Depuis, l'activité agricole du territoire a façonné le bocage avec l'élevage, la succession de périodes de plantation et la nécessité de maîtriser l'eau (ralentissement de l'eau et distribution de la ressource en eau). Le bocage régresse (1% par an en Bretagne / 1,6% en Ile-et-Vilaine) avec l'agrandissement parcellaire, la mécanisation, l'urbanisation....

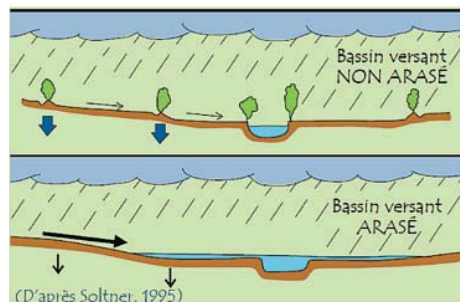
Le bocage sur le territoire du Linon

Notre territoire est constitué d'une alternance de haies mixtes à plusieurs strates (arbre à haut-jet, strate arbustive et strate buissonnante) et d'alignement d'arbres (chênes, châtaigniers, noisetiers, charmes, merisiers).

Les zones humides et les différents remembrements ont créés des paysages différents et disparates. C'est de plus un bocage vieillissant (près de 50%) à cause d'une gestion « intensive » des haies ne favorisant pas le renouvellement...

Le bocage est profitable à la qualité de l'eau et à l'Agriculture :

- Rôle antiérosif favorisant l'infiltration et le maintien des sols et limitant les ruissellements et les crues,
- Stocke et recycle une partie des éléments lessivés tels que les nitrates, le phosphore, les produits phytosanitaires...
- Limite l'érosion éolienne, effet de brise-vent (protection des cultures jusqu'à 15 fois la hauteur de la haie),
- Conditions microclimatiques (diminution de l'évapotranspiration, réduction des écarts de température) qui peuvent améliorer les rendements agricoles.



Le bocage est profitable à la biodiversité

- Ombrage, brise-vent, ressource alimentaire,
 - Troupeaux à l'ombre,
 - Grande diversité végétale,
 - Lieu de refuge, de déplacement, d'alimentation pour la faune,
 - Bénéfices de la faune auxiliaire, hivernage...
- Il est aussi une ressource de bois énergie, de bois d'œuvre, de patrimoine...



La restauration du bocage avec le programme BREIZH BOCAGE

C'est un programme européen qui a pour objectifs la réduction des transferts de polluants et de l'érosion, ainsi que la reconstitution d'un maillage bocager efficace, tout en restant adapté aux structures d'exploitations agricoles.

Il est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), mais aussi, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional et les Conseils départementaux (80% / 20%).

Le syndicat mixte du Bassin Versant du Linon en est l'opérateur depuis 2010 (Breizh Bocage 1 de 2010/2011 à 2014/2015 puis Breizh Bocage 2).

La stratégie « bocage » du syndicat qui a débuté en 2015 avec les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, financeurs) avait l'ambition de continuer à travailler sur la restauration du bocage, à savoir :

- Acquisition de connaissances (inventaires...),
- Restauration du maillage bocager (plantations),
- Préservation du bocage (urbanisme...),
- Gestion du bocage,
- Émergence d'une dynamique locale,
- Animation et sensibilisation.

La restauration du bocage ancien et la protection du bocage un enjeu principal.

Les financements sont possibles :

- La préparation du sol, la création de talus et de billons (à la charrue forestière),
- La fourniture des plants et leur protection contre les ravageurs,
- La fourniture du paillage,
- L'entretien de la haie (pendant 3 ans maximum) et taille de formation,
- Des conseils et formations à destination des planteurs (plantations, taille...).

Les travaux peuvent être du regarnissage de haie (rajeunir et améliorer l'existant), la régénération naturelle (entretien raisonné), de la plantation à plat ou sur talus...

La protection du bocage

Sur notre territoire, plus de 20 km de haies ont été plantées, dont 41% sur talus/billon et plus de 13 km de haies jouant un rôle antiérosif.

Dans la majorité des cas, les travaux se sont faits avec la participation des bénéficiaires

Le bocage a un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion et la gestion de l'eau alors que l'on constate des problèmes d'érosion des sols sur le territoire.

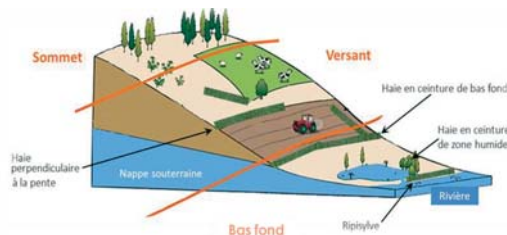
OBJECTIF : déterminer localement les dispositifs antiérosifs afin de les préserver, réduire l'érosion des sols et les apports de phosphore sur le Bassin Versant.

Qu'est-ce qu'une haie antiérosive ?

D'après la définition du SAGE, sont considérées comme antiérosives :

- TOUTES les haies situées en ceinture de bas fond, bordant un cours d'eau, ou bordant une zone humide,
- TOUTES les haies perpendiculaires à la pente,

- Les haies parallèles ou obliques formant un angle d'infiltration avec une haie existante.



Les PLU et PLUi doivent être en conformité avec les dispositions du SAGE

A la suite d'un inventaire où toutes les haies existantes sont identifiées, une attention particulière sera portée pour les haies antiérosives, qui devront faire l'objet de mesures de protection. Pour les autres haies inventoriées, il sera du ressort local de leur attribuer, au cas par cas, une protection.

Les outils de protection réglementaires des PLU(I) :

La loi Paysage (08/01/1993) est le dispositif le plus souple en matière de protection, elle délègue au PLUi la responsabilité d'établir les modalités de préservation de la haie classée (modes d'entretien, mesures compensatoires pour un arrachage...).

Les Espaces Boisés Classés, plutôt destinés à des boisements ou des haies de haute valeur, imposent la pérennisation des haies classées. Il interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements selon l'article L. 130-1 al. 2 du code de l'urbanisme.

Le classement autorise les entretiens courants et encadre les coupes et abattages.

C'est un dispositif utile et contraignant, il reste tout de même modifiable lors de la révision du PLU ou de sa mise en compatibilité.

Pour rappel, les aides de la PAC sont strictement limitées aux surfaces agricoles SAUF pour les éléments participant à la structuration des paysages (haies, mares, bosquets...).

Parmi les aides, la BCAA n°7 (Bonnes Conditions Agro - Environnementales 2016) est le « Maintien des particularités topographiques ».

La PAC définit la haie comme une unité de végétation ligneuse d'une largeur maximale de 10 mètres et sans discontinuité de plus de 5 mètres.

Réglementairement, TOUTES les haies dont l'agriculteur a le contrôle sont incluses dans la BCAA7. Par conséquent, TOUTES les haies d'une exploitation répondant à cette définition doivent être déclarées lors de la rédaction du dossier PAC par l'exploitant.

A l'issue de l'inventaire, 3 possibilités :

- Haie non classée, donc sans protection particulière au titre du code de l'urbanisme (possibilité d'entretien, de déplacement ou d'arasement).
- Haie classée au titre de la loi Paysage.
- Haie classée au titre des espaces boisés classés.



Attention ! Si la haie est classée au titre de la BCAE7, ces prescriptions s'appliquent avec obligation de compensation en cas d'arasement de la haie...

Les compensations au titre du PLUi ou de la BCAE7 nécessitent des études au cas par cas.

Pour la réalisation des études, chaque commune peut associer les techniciens du SMBV ou des techniciens agréés BCAE7.

Le Syndicat est présent pour apporter une expertise technique et aider à la constitution des dossiers.

Le Syndicat a un rôle de conseil et pas de police de l'environnement. Il est du ressort du maire, de la commission PLUi ou de la DDTM d'accepter ou de refuser ces dossiers.

Vers un Breizh bocage 3 pour les années à venir ?

C'est la dernière année de mise en œuvre de Breizh Bocage 2, la Région dresse actuellement un bilan.

Des nouvelles pistes sont envisagées pour la suite :

- Moins d'accompagnement aux plantations,
- Plus orientée autour de la gestion et la valorisation,
- Une nouvelle PAC plus verte ?
- Un nouveau label.

Dans les années à venir, il est nécessaire d'améliorer la gestion et la valorisation des haies car les pratiques sont peu productives et trop impactantes (émondage, lamier, épareuse...). Trop souvent le bois est de mauvaise qualité, parfois broyé ou brûlé, avec des emprises des haies limitées au maximum et des entretiens longs et coûteux qui ne rapportent pas. Mais des débouchés se développent (plaquettes, bois bûche, bois d'œuvre).

Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture, rémunèrent les agriculteurs, pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). Ces avantages sont qualifiés de services écosystémiques. Les actions des agriculteurs, quant à elles, sont qualifiées de services environnementaux.

La mise en place d'un dispositif PSE expérimental constitue l'opportunité de rémunérer pour la première fois les multiples services écosystémiques rendus par la haie, au regard d'une société qui en attend des bénéfices. C'est aussi un dispositif qui permet ainsi de reconnaître l'effort des agriculteurs pour la préserver à travers une gestion durable identifiée. Cette démarche combinée PSE et Label Haie contribue à donner un nouveau statut social à la haie et une nouvelle responsabilité à ceux qui la gèrent et la préservent, à savoir les agriculteurs et les collectivités. C'est une démarche positive qui donne envie d'aller vers l'arbre.

Peut-être le « Marché Carbone »...

Pour les années à venir le BV Linon doit être présent pour accompagner cette transition.



Tri et déchets

MOINS DE DÉCHETS

149 kg (chiffre 2020) : c'est le poids des ordures ménagères collecté par an et par habitant sur notre territoire. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale (254 kg).

Réduire ses déchets, c'est possible grâce aux nombreuses solutions :

● Pratiquer le tri sélectif

Bien que la plupart des déchets se recyclent, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

● Adopter un composteur

Le SMICTOM propose régulièrement des ventes de composteurs à tarifs préférentiels.

● Expérimenter le vrac lors de vos achats.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Tous les habitants du territoire peuvent désormais expérimenter la simplification des consignes de tri depuis la réception de leur bac à couvercle jaune.

Pots de yaourt, barquettes, films et sacs plastiques..., tous les emballages se trient et se jettent en vrac, sans sac, dans le bac à couvercle jaune !



Les containers jaunes ont été distribués sur toutes les communes pour une collecte une semaine sur deux.

Un doute sur le tri sélectif ?

Téléchargez l'application « Guide du tri » de CITEO. Il suffit de rentrer le nom de sa commune pour connaître les consignes de tri. Le Smictom VALCOBREIZH a également édité un guide des faux-amis et des bons gestes de tri pour vous faciliter encore plus le tri à la maison.

A retrouver sur le site internet :

<https://www.valcobreizh.fr>

Comment bien trier



POLLUTION

Améliorer la qualité sanitaire des eaux littorales « La mer commence ici »

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) poursuit son engagement en faveur de la qualité des eaux. L'objectif de l'opération « La mer commence ici » est d'inciter les usagers à ne plus rien jeter dans les grilles d'évacuation, en rappelant que l'eau de pluie finit sa route dans la mer en emportant tout ce qui se trouve sur son passage :



mégots, papiers, plastiques, chewing-gums, déjections canines, solvants, hydrocarbures et autres...

Quelques chiffres :

- 80 % des pollutions marines sont d'origine terrestre
- Un mégot contient 2500 substances toxiques
- Un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau



CIVISME

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques

La divagation des animaux pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), des problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents, morsures...). Le fait de laisser divaguer un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes, est puni de l'amende d'un montant maximum de

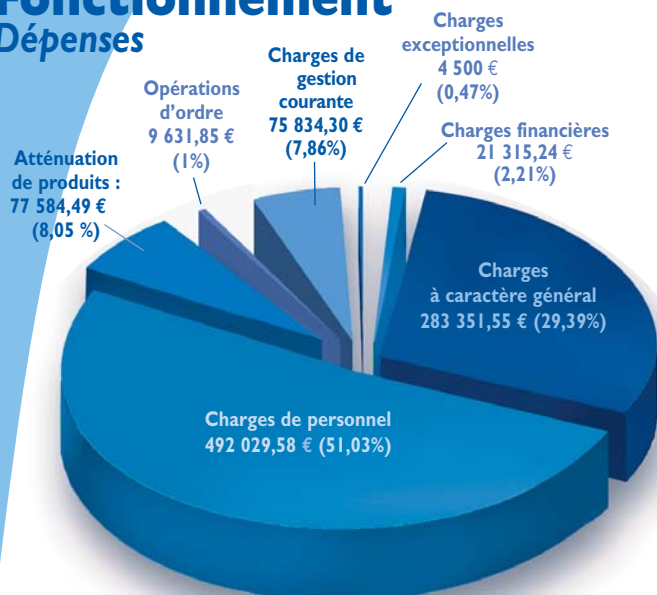
150 euros prévue pour les contraventions de deuxième classe conformément aux dispositions de l'article R.622-2 du Code pénal.



Compte Administratif 2020

Le **Compte Administratif** de la commune est le document budgétaire retraçant l'ensemble des dépenses effectuées et l'ensemble des recettes encaissées du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2020.

Fonctionnement Dépenses

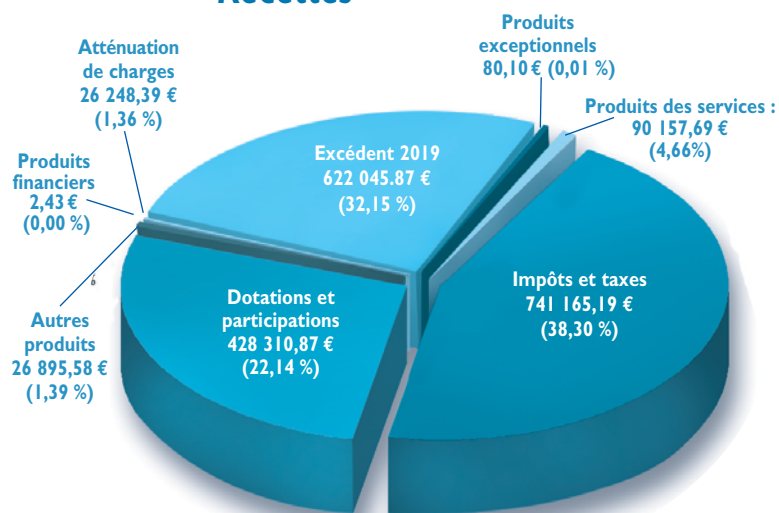


Dépenses totales de fonctionnement :
964 247,01 €

* Les charges à caractère général comprennent notamment l'électricité, l'énergie, les fournitures diverses et l'entretien des bâtiments.

** Les charges de gestion courante correspondent aux subventions versées aux associations, aux participations aux divers syndicats et aux indemnités des élus.

Fonctionnement Recettes



Recettes totales de fonctionnement :
1 934 906,12 €

Excédent de fonctionnement :
970 659,11 €

Investissement Dépenses

- Honoraires et réserve foncière :	1 452,62 €	(0,18 %)
- Matériels et équipements divers :	25 600,89 €	(3,24 %)
- Ecole : installation lavabos dans 6 classes	5 320,79 €	(0,67 %)
- Voirie urbaine : sécurité, éclairage parking, EP ALSH/école	22 027,96 €	(2,79 %)
- Voirie rurale :	53 923,77 €	(6,82 %)
- Bâtiments communaux, mise en accessibilité :	32 762,80 €	(4,15 %)
- Logiciel Mairie :	5 000,40 €	(0,63 %)
- Mairie : honoraire maîtrise d'œuvre, etc... solde des travaux :	111 333,16 €	(14,09 %)
- Rénovation salle des sports :	270 653,70 €	(34,25 %)
- Effacement réseaux secteur Coëtquen - solde :	13 096,29 €	(1,66 %)
- Défense extérieure contre l'incendie :	1 139,40 €	(0,14 %)
Total des travaux d'investissement 2020	542 311,78 €	
- Remboursement des emprunts :	154 498,95 €	(19,55 %)
- Opérations d'ordre :	93 505,47 €	(11,83 %)
Dépenses totales de la section d'investissement :	790 316,20 €	

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des travaux et le remboursement des emprunts.

Investissement Recettes

- Subvention parlementaire Mairie :	30 000,00 €	(1,83 %)
- Aménagement APC - Aide postale :	20 000,00 €	(1,22 %)
- Subvention DSIL - salle des sports :	76 500,00 €	(4,66 %)
- Subvention département (contrat de territoire) : salle des sports :	45 068,00 €	(2,75 %)
- Excédent de fonctionnement capitalisé :	200 000,00 €	(12,19 %)
- Taxe d'aménagement :	26 342,95 €	(1,61 %)
- FCTVA :	139 415,00 €	(8,49 %)
- Opération d'ordre :	103 137,32 €	(6,28 %)
Total des recettes d'investissement 2020	640 463,27 €	
Excédent d'investissement 2019	1 000 787,20 €	(60,98 %)
Recettes totales de la section d'investissement	1 641 250,47 €	

L'église Saint-Etienne

Orgue Beuchet - Debierre

Comme vous l'avez vu précédemment dans les échos de Pleugueneuc, la commune va acquérir un orgue à tuyaux venant de l'abbatiale Saint Jean-Baptiste de Château-Gontier.

Pleugueneuc a saisi cette opportunité rare car c'est une pièce unique qui valorisera l'acoustique reconnue de notre église.

Ce projet a été porté par Jérôme Masson, un des organistes de l'église Saint-Etienne et étudié par le père Roger Blot, de la commission des arts sacrés du diocèse de Rennes et M. Chouinard, architecte retraité des bâtiments de France.

L'orgue sera installé dans la chapelle Saint-Joseph.



Le nouvel orgue

L'harmonium actuel

De plus, la commission des arts sacrés a relevé que dans le mobilier de l'église figurait un harmonium rare du fait car il n'a été produit qu'en très peu d'exemplaire en France (mais hors d'usage vu son âge).

Horloge

Le cadran de l'horloge a été changé.

Cette horloge est située dans le clocheton. Celui-ci, érigé en 1860 par l'architecte Mellet,



conserve aussi une cloche nommée Jeanne (elle annonce les heures).

Ensemble Campanaire

Pleugueneuc a la chance de posséder des cloches datant de l'Ancien Régime, fait assez peu fréquent qui mérite donc d'être signalé. La plupart des cloches de l'ancien régime ayant été fondues lors de la Révolution française ; celles qui subsistent sont d'autant plus précieuses. Dans le clocher principal qui abrite 3 cloches en mouvement, la cloche de l'Ancien Régime se nomme Innocente Sévère et fait l'objet d'un classement. Cette dernière se laisse entendre lors des sonneries de baptême.



Le vitrail

Le vitrail de la chapelle Saint-Joseph a été rénové mi juin. Il a été installé en 1964 par le maître verrier Vanguy.

Ce vitrail commémore la fondation en 1679 de la confrérie de Notre Dame des agonisants et rappelle le souvenir des familles de la seigneurie de la Bourbansais dont la chapelle des agonisants était l'ancienne chapelle prohibitive. Le vitrail daté et signé porte les armoiries des familles qui se sont succédées à la tête de la seigneurie de la Bourbansais (de gauche à droite) du Breil, Huart, de La Foret d'Armille et de Lorgeril.

Entretien

Notre église fonctionne grâce à des bénévoles qui entretiennent régulièrement l'église.



De gauche à droite : Thérèse Lemarié, Monique Bodin, Andrée Pinault, Paulette Fouéré, Marie-Hélène L'hermitte et Marie-Thérèse Lemarié responsable de l'église de Pleugueneuc.

Nous les remercions pour leur travail discret et efficace.

Article réalisé avec la collaboration de Jérôme MASSON

Articles parus en 2021 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

23/02/2021

Une borne musicale Mélo a été inaugurée à l'Ehpad



Christophe Vermet, président de la caisse locale du Crédit Agricole; Luc Gallais, de l'association gestionnaire, et Vincent Suarez, directeur de l'Ehpad.

L'Ehpad de la résidence du Bignon a fait l'acquisition d'une borne musicale interactive Mélo, grâce à un financement de la fondation du Crédit Agricole solidarité et développement, qui finance des actions en faveur des personnes âgées. Les représentants de la banque, Arnaud Gall, directeur de l'agence de Tintinville et Christophe Vermet, président de la caisse locale, ont remis un chèque de 6 191 € à Luc Gallais, président de l'association gestionnaire de l'Ehpad, la résidence du Bignon et à Vincent Suarez, directeur de l'établissement.

« Cette acquisition permettra à nos résidents d'avoir de la musique en libre accès. La borne propose diverses animations ludiques adaptées à des visées thérapeutiques en fonction des capacités des résidents », précise Vincent Suarez.

La naissance d'un nouveau lotissement en 2021

Pleugueneuc — Pour 2021, le maire souhaite soutenir les associations et se réjouit de la croissance démographique de sa commune. Un nouveau lotissement verra bientôt le jour.

« Malheureusement, tous les rassemblements sont actuellement interdits, empêchant toutes possibilités d'organiser une cérémonie de vœux. Comme tous les maires, je m'excuse de cette situation. Je souhaite à l'ensemble des habitants mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et la santé avant tout », a regretté le maire, Loïc Régeard.

L'élu a remercié la population pour son civisme et son attitude citoyenne durant l'année 2020, où le non-respect des gestes barrières a été rare.

Il a exprimé sa reconnaissance pour le travail réalisé par les services municipaux durant la période. « Ils ont su s'adapter et faire face au surcroît de travail, pour maintenir un service de qualité. 2020 a aussi été particulièrement compliquée pour nos associations, et surtout nos commerces, qui ont été forcés à une fermeture administrative. La municipalité les a soutenus lors de cette épreuve en versant une aide de 500 € à chaque commerçant. »

Une démographie en hausse

Pour ce début d'année, Loïc Régeard encourage les habitants à la prudence. « Personnellement, je formule le souhait que la campagne de vaccination se déroule rapidement, et sereinement. »

Il s'est par ailleurs réjoui du dynamisme démographique de la commune. « Notre population continue d'augmenter. Notre commune compte désormais 1 914 habitants, soit une croissance de 1,5 % par an, sur les cinq dernières années. »

Pour maintenir cette attractivité et pallier le besoin de logements, la municipalité a démarré le chantier du lotissement du Châmin-Morgan.

Il sera constitué de 38 lots libérés et de huit logements sociaux, construits par le bailleur Néloco. « Pour le premier semestre 2021, nous allons terminer la rénovation de la salle de sport, pour un montant d'environ 750 000 € hors taxe, avec plus de 50 % subventionné par le contrat de territoire (Département et communes), et par la Dotation de soutien à l'investissement local (Etat). »

La mairie mettra en œuvre une étude pour la dernière phase de reconstruction de l'école. « Il s'agit de la rénovation énergétique et la mise en conformité des locaux, mis à disposition des enseignants. Le conseil municipal oubliera pas les travaux de voirie et l'aménagement des rues. »



Le maire, Loïc Régeard, a souhaité ses meilleurs vœux aux habitants.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

Bretagne

La députée Claudia Rouaux visite le territoire

Pleugueneuc — En compagnie de Loïc Régeard, président de la communauté de communes et maire de Pleugueneuc, la députée Claudia Rouaux est venue à la rencontre des entreprises et des élus.



Marie-Paule Roux, 1^{re} adjointe, Eric Barby, 2^e adjoint et Loïc Régeard, maire et président de la communauté de communes.

Vendredi, accompagnée de Loïc Régeard, président de la communauté de communes et maire de Pleugueneuc, la députée Claudia Rouaux est venue à la rencontre des entreprises et des élus.

Depuis février 2020, la conseillère régionale succède à François André, après son décès. « Cette journée a permis d'aborder avec elle le tour d'horizon d'un certain nombre de points, notamment la crise sanitaire, ainsi que l'ouverture prochainement d'un centre de vaccination à Combourg, note le président de la CCOR. Il a aussi été question de l'élaboration du PLU avec une volonté d'aboutir à un aménagement cohérent sur toutes les communes, dans l'attente de la mise en œuvre de l'aménagement de l'habitat que le secteur économique. »

En présence de la maire de Mesnil-Roch, Christine Brestier, la députée a été reçue dans l'entreprise Maligand et Maligand à Saint-Pierre de Pleugueneuc. La députée a constaté le savoir-faire de cette entreprise et la famille depuis cinq générations, qui cultive son patrimoine agricole. Claudia Rouaux a échangé ensuite autour d'un repas avec des élus de Pleugueneuc Marie-Paule Roux, 1^{re} adjointe, et Eric Barby, 2^e adjoint.

La journée s'est terminée par la visite de l'entreprise d'entretien paysagère Glory. Le dirigeant de l'entreprise Jérôme Glory a évoqué ses difficultés pour recruter.

« Nous avons échangé sur les projets de réhabilitation de la salle des sports, la création du futur lotissement Le Châmin-Morgan, ainsi que le projet d'aménagement des anciens terrains de foot en espace vert et de loisir. »

La députée a évoqué comme meilleur exemple de faire appel aux compétences d'apprentissage. Il a été aussi question de l'impact de la crise sanitaire, du notamment au confinement. Le dirigeant s'est félicité des

petites, note Loïc Régeard, maire de Pleugueneuc et président de la communauté de communes. La balayuse a été mise en vente sur un site d'enchères. Après concertation, les maires des trois communes se sont mis d'accord pour l'acquiescer. L'emploi de cette balayuse sera réservé aux trois secteurs agglomérés.

« C'est par ailleurs réjoui du dynamisme démographique de la commune. « Notre population continue d'augmenter. Notre commune compte désormais 1 914 habitants, soit une croissance de 1,5 % par an, sur les cinq dernières années. »

Pour maintenir cette attractivité et pallier le besoin de logements, la municipalité a démarré le chantier du lotissement du Châmin-Morgan.

Il sera constitué de 38 lots libérés et de huit logements sociaux, construits par le bailleur Néloco. « Pour le premier semestre 2021, nous allons terminer la rénovation de la salle de sport, pour un montant d'environ 750 000 € hors taxe, avec plus de 50 % subventionné par le contrat de territoire (Département et communes), et par la Dotation de soutien à l'investissement local (Etat). »

La mairie mettra en œuvre une étude pour la dernière phase de reconstruction de l'école. « Il s'agit de la rénovation énergétique et la mise en conformité des locaux, mis à disposition des enseignants. Le conseil municipal oubliera pas les travaux de voirie et l'aménagement des rues. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

« Nous continuerons à être à l'écoute des associations et prendrons nos responsabilités face aux besoins financiers qui pourraient être utiles, notamment au groupement des parents d'élèves », a-t-il conclu.

« Il est également prévu une réflexion sur l'aménagement des allées de cimetière et de l'église. »

Budget : pas d'augmentation d'impôt pour 2021

Plougueneuc — Le conseil municipal a voté le budget. Loïc Régeard, maire et président de la Communauté de communes de Bretagne Romantique (CCBR), est revenu sur les grands axes de ce vote.

Le conseil municipal a voté son budget 2021, mardi 30 mars. Pour son septième mandat, Loïc Régeard, 37 ans, adjoint en charge des finances, a présenté les comptes administratifs de la commune. Concernant le budget principal de fonctionnement, qui s'élève à 1,73 million d'euros, il évoque un excédent de 348 000 €, et de 570 000 €, en cumulé.

« L'année 2020 a été très particulière en raison de la crise sanitaire liée au virus de Covid-19, rappelle Loïc Régeard, maire et président de la CCBR. Nos recettes ont diminué de 61 000 € durant l'année. Cela est lié aux confinements, notamment avec la fermeture du restaurant scolaire et la non-location des salles. La mise en place des protocoles sanitaires a entraîné un coût supplémentaire pour la commune de 42 000 €. Toutefois, certaines dépenses ont aussi diminué. » Nous avons réduit nos charges d'entretien, en énergie, ou encore en prestation de services.

Réforme fiscale
L'État est revenu sur la réforme fiscale. Depuis trois ans, la suppression progressive de la taxe d'habitation a entraîné une perte de revenus pour la commune. Cependant, la réforme ne concerne pas les résidences secondaires, et nous avons été compensés à l'euro près.



Le maire Loïc Régeard évoque le budget ainsi que les projets à venir pour la commune. (Photo: Ouest-France)

d'euros. « En 2019, nous avons réalisé la rénovation et l'extension de la mairie, ainsi que la création de sa salle annexe. En 2021, c'est la rénovation de la salle de sport qui sera le principal projet. Pour un coût s'élevant à 1 million d'euros, subventionné à 44 %, les travaux devraient s'achever courant de l'été. »

Il est aussi prévu la reconstruction des anciens vestiaires de football pour les joueurs de paléto et autres. L'effacement de réseaux sera réalisé à l'automne. « Les allées de l'église seront réaménagées. En partenariat avec le diocèse, la municipalité va acquérir un orgue à l'usage. »

Des études de projets

Plusieurs études vont être mises en œuvre. « Il sera question de l'étude de la réhabilitation des locaux des enseignants et des agents, au sein du groupe scolaire Les Jours-Heureux. Une étude d'embellissement est envisagée. Un autre projet, de sécurisation de la rue Colletien et de la rue de la Vierge, est en cours. Le chemin de la Vierge, situé au nord-ouest du bourg, est composé de 38 lots, libres à la construction. Le promoteur de logements sociaux Néotax y construira également huit logements locatifs. »

Pour 2021, le taux d'imposition sur le foncier bâti communal reste stable à 18,7 %, auquel il faut ajouter la part départementale de 19,9 % en commun. « Les chiffres montrent une situation très saine », affirme l' élu. Pour les investissements, le budget pour 2021 s'élève à 2,16 millions

Un 8-Mai en comité restreint pour les commémorations



Afin de respecter les consignes sanitaires, un comité restreint s'est réuni pour commémorer l'armistice de 1945. Les membres présents ont entonné « La Marseillaise » et ont observé une minute de silence. (Photo: Ouest-France)

Le Corsaire Labyrinthe de la Motte-Beaumanoir

Plougueneuc — Durant tout l'été, le domaine du château de la Motte-Beaumanoir a créé une nouvelle activité en plein air, un labyrinthe végétal de 4 hectares qui ouvre samedi.

Insolite

Le labyrinthe géant végétal, le Corsaire Labyrinthe sera la nouveauté de l'été du domaine du château de la Motte-Beaumanoir.

Après une semaine de test, l'activité démarre officiellement à partir de samedi. « En raison de mauvaises conditions météorologiques, nous avons dû retarder notre ouverture », intervient le directeur d'exploitation du site Mickaël Vacher. Actuellement d'une hauteur de 1,20 m, le maïs sera à maturité à partir du 15 juillet.

« Nous avons été accompagnés dans cette création par Mickaël Trévis, de l'entreprise Astrevent, à l'origine du labyrinthe des corsaires de Saint-Malo. »

Un cadre idyllique
L'édifice végétal s'étendra sur 4 ha et sera constitué d'un parcours de 3,5 km d'allées, de tours et de détours où les visiteurs auront à l'aventure.

Sur place, les visiteurs auront à résoudre des quiz et énigmes sur la thème des corsaires et participeront à des activités manuelles, des jeux de mobilité et des chasses aux trésors.

« Tous nos jeux sont adaptés à tous les âges. Destinés aux petits et aux grands, un espace de détente et des structures gonflables, seront également à disposition. »

Tous les jours à 16 h, des jeux de plein air seront proposés, dont des courses en sacs. « Il sera possible d'organiser des animations de groupe type anniversaire avec goûter ou soirée à thème. Pour cela, il suffit de réserver. »

Les visiteurs pourront profiter en famille ou entre amis du cadre idyllique de ce domaine de 23 ha, véritable îlot de verdure avec son château du XIX^e siècle. « Il est préférable de venir bien équipé, muni de vêtements de pluie et de bottes au cas où », assure la responsable de l'accueil, Malwenn Vacher.

À la fin de la saison, le maïs sera transformé en gaz vert par méthanisation agricole, processus permettant de transformer les matières organiques en énergies renouvelables comme le biogaz.

Jeu 15 juillet, le Corsaire Labyrinthe organise une nuit de l'horreur avec un parcours de zombies. Restauration sur place. Ouvert de 10 h à 19 h, tous les jours en juillet et août. Informations : Tarifs : 7,50 € par personne. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Devant le bateau pirate, Mickaël Vacher et sa fille Malwenn qui accueillera les visiteurs du Corsaire Labyrinthe. (Photo: Ouest-France)

Le prix de cette restauration s'élève à 3,79 € TTC. La municipalité envisage aussi un projet d'aménagement des contours de l'église, avec l'arrosage des allées. L'entretien de ces

La paroisse Saint-Tugdual du Linon a également sollicité la mairie pour l'acquisition d'un orgue à tuyaux. L'instrument provient de l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, à Châteauneuf, en Mayenne, et représente une opportunité à l'étude, réalisée en 1800 par le père Roger Biot et Hervé Choumard, de la commission des Arts sacrés du diocèse de Rennes. L'association pour la promotion de l'orgue en Ile-et-Vilaine, OPA35, a confirmé que cet instrument de grand de qualité correspondait parfaitement à l'église, dont l'architecture est remarquable. « En plus de l'achat de l'orgue (environ 38 500 €), il faudrait y ajouter l'installation d'une alimentation électrique spécifique (environ 1 700 €) avec l'appui technique de l'association OPA35 (400 €). »

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

Un orgue neuf pour l'église
La paroisse Saint-Tugdual du Linon a également sollicité la mairie pour l'acquisition d'un orgue à tuyaux. L'instrument provient de l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, à Châteauneuf, en Mayenne, et représente une opportunité à l'étude, réalisée en 1800 par le père Roger Biot et Hervé Choumard, de la commission des Arts sacrés du diocèse de Rennes. L'association pour la promotion de l'orgue en Ile-et-Vilaine, OPA35, a confirmé que cet instrument de grand de qualité correspondait parfaitement à l'église, dont l'architecture est remarquable. « En plus de l'achat de l'orgue (environ 38 500 €), il faudrait y ajouter l'installation d'une alimentation électrique spécifique (environ 1 700 €) avec l'appui technique de l'association OPA35 (400 €). »

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

À total, le coût du projet est estimé à environ 38 600 € HT. Cette acquisition d'un orgue s'effectuera en plusieurs étapes. La municipalité va également solliciter, pour les deux projets, une aide du Fonds de solidarité territoriale du Département, à hauteur de 32,50 % du montant total du projet.

Plougueneuc

Les habitants exposent leurs collages jusqu'au 3 juillet



Marise Aultreix, bibliothécaire, devant les œuvres de l'exposition co-collage, à découvrir jusqu'au 3 juillet. (Photo: Ouest-France)

Pendant le confinement, de mars à juin 2020, l'artiste plasticienne Sarah Williams, Mécénat, a incité, via les réseaux sociaux, les habitants du territoire de Bretagne Romantique à réaliser des œuvres à partir de collages. Il en résulte cette exposition co-collage, rendant hommage à la coopération et à la créativité des habitants qui ont collaboré à cette initiative. Elle est à découvrir à la bibliothèque municipale jusqu'au 3 juillet. Les œuvres sont très hétéroclites et sans distinction d'âge, ni de statut social. Les participants, seuls ou en famille, ont réalisé leur œuvre avec tout ce qu'ils avaient à portée de main lors du premier confinement. Tous ont créé une œuvre originale qui interpelle. L'exposition sera visible également courant septembre à la bibliothèque de Saint-Dominec.

Plougueneuc

Sébastien Le Quellec, un mécanicien à domicile

Depuis mars, Sébastien Le Quellec, originaire de Lannion, a créé en auto-entreprise Ho'mecano, mécanicien à domicile pour particuliers et professionnels. Après l'obtention d'un BEP, puis d'un Bac pro mécanique et une spécialisation en système embarqué, le Costarmoricain a exercé pendant quinze ans dans différents milieux de mécanique en Bretagne. « Depuis tout petit, j'ai toujours été attiré par les voitures et par la mécanique, explique-t-il. Je suis mécanicien de métier, mais c'est avant tout ma passion. »

Le professionnel entretient, diagnostique et répare tous types de véhicules et de toutes marques. « Je me suis installé ici, car Plougueneuc est idéalement située entre Rennes et Saint-Malo. » Il intervient pour les tâches courantes, mais « tout type de réparations est possible. »

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Sébastien Le Quellec répare et entretient les véhicules au domicile et sur le lieu de travail. (Photo: Ouest-France)

Le mécanicien se déplace sur un rayon de 45 km autour de Plougueneuc, au domicile des clients, mais aussi sur leur lieu de travail.

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Articles parus en 2021 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

Contact : tél. 07 67 47 22 77, ou contact@homecano.fr

Le sport mutualisé



Lundi 15 mars, les maires des communes de Plesder, Tréverien et Pleugueneuc, leurs adjoints et les instances sportives communautaires ont décidé de mettre en commun leurs équipements sportifs. Ils ont signé une convention de mutualisation.

Argent de poche



Le dispositif, renouvelé à nouveau cette année, va permettre à des jeunes volontaires de la commune, encadrés par le personnel communal, de travailler pendant les vacances scolaires, moyennant une rémunération. Cet été, 10 jeunes de Pleugueneuc se sont portés volontaires.

En visite au poulailler



Le 3 juin, l'élevage de poules pondeuses Colombel ouvrait ses portes. Une vingtaine de visiteurs a pu découvrir le nouveau bâtiment et la chaîne de production des œufs des poules élevées en plein-air.

La Bourbansais Programme 2021

27-29 AOÛT UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ANIMAL



Château de La Bourbansais
Couleurs d'Automne
Fête des Plantes

25 & 26 Septembre 2021
8ème édition

+ de 80 exposants

Entrée 5€
- 14 ans Gratuit

Bibliothèque municipale

Tout au long des vacances scolaires d'été, la bibliothèque restera ouverte chaque samedi matin de 9h30 à 12h30.

Autant d'occasions de venir en famille pour faire le plein de livres.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très bel été et une détente bien méritée !

Quand reviendra l'automne, de belles surprises attendront les lecteurs puisque les 18 et 19 septembre, Journées du Patrimoine, donneront le départ d'une superbe exposition de livres d'artistes, sur le thème de la nature. Poésie, gravures, peintures et autres techniques nous donneront à voir une nature sublimée.

L'antenne de Bécherel de la Médiathèque Départementale, propriétaire de ce fonds exceptionnel est une des seules bibliothèques en Bretagne à permettre au public de consulter ces ouvrages, à les présenter en dehors de vitrines et même à en prêter quelques-uns.

Cette présentation de livres s'étalera jusqu'au 30 octobre.

En attendant ce rendez-vous automnal, encore bon été à tous !

Maryse Auffret

Contact

bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Téléphone : 02 99 69 41 52

Sans oublier toutes les infos sur le portail du Réseau des Bibliothèques :

bibliotheques.bretagneromantique.fr



La bibliothèque a accueilli jusqu'au 3 juillet l'exposition Co-collage réalisée par les habitants de la Bretagne Romantique.



Accueil de Loisirs

A LA PLAGE.



Première sortie depuis bien longtemps pour le centre de loisirs ! Le bonheur pouvait se lire dans les yeux des enfants. Ils s'en sont donnés à cœur joie. Très belle journée ensoleillée et très animée.



Gribouille

Espace-jeux

Face à la crise sanitaire, Gribouille n'a malheureusement pas pu rouvrir ses portes. Nos petits loulous ne se sont pas vus depuis un bon moment déjà.

Cependant, à l'approche de l'été, enfants et assistantes maternelles ont pu se retrouver lors de deux sorties tant attendues.

Tout d'abord, petits et grands se sont rejoints au zoo de la Bourbansais. Sous un beau soleil, tous ont pu admirer de magnifiques animaux.

Puis, fin juin, c'est au Grand Aquarium de Saint-Malo que Gribouille a décidé de s'émerveiller.

Nos loulous ont ainsi pu se revoir avant le départ à l'école des plus grands.



Toute l'équipe de Gribouille espère pouvoir réouvrir ses portes à la rentrée de septembre, avec bien sur un protocole sanitaire strict.

Les membres de Gribouille et leurs loulous vous souhaitent un bel été.

Mme Guillard Nathalie
06 59 87 78 03 présidente

Mme Ravet Natacha
06 22 14 20 04 trésorière

Mme Langlais Laurence
06 22 92 02 97 secrétaire



École communale

« Les jours heureux »

Ce sont 229 élèves (74 en maternelle et 155 en élémentaire) qui ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre 2020.

Cette année a bien sûr été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire et notamment le port du masque par nos élèves depuis les vacances d'octobre (à partir du CP).

L'ensemble de l'équipe félicite tous les enfants qui ont su s'adapter à cette situation malgré toutes les

contraintes que le protocole nous imposait (port du masque, non brassage des élèves, une pratique sportive en demi-teinte...).

Malgré ce contexte, de nombreux projets ont été initiés par l'équipe enseignante :

	TPS, PS, MS	TPS, PS, MS	GS	CP	CP, CE1	CE1, CE2	CE2 CM1	CM1	CM2
Projets à dominante sportive									
Multisports									
Piscine							CE2 uniqu.		
Canoë kayak									
Rugby									
Balle au pied									
Stage de voile - Lancieux							(2 jours)	(2 jours)	(4 jours)
Projets à dominante artistique, culturelle, scientifique, historique et/ou civique									
Festival national du film d'animation									
Projet danse : - festival Vortex« s'échapper » Ateliers artistiques, escape game et prestations artistiques des artistes									
Projet CARDIE									
Projet « comédie musicale » en partenariat avec l'école du SIM									
Spectacle « AR MEN »									
Flash mob									
Journées « énergie » les différentes sources d'énergie L'énergie dans notre environnement proche (école et commune).									(2 jours)
Le musée MANOLI se déplace à l'école.									
Les œuvres détournées : « PLAYMOBILS »									
« On monte un orchestre. »									
La semaine du pain									



Un grand merci à Maryse, notre bibliothécaire, qui a permis à tous nos élèves d'explorer le monde des livres et de leurs auteurs, de rêver, de s'évader.

Merci à la Communauté de communes de la Bretagne romantique, au syndicat intercommunal de musique (SIM), au SMICTOM, pour leur aide et leur participation.

Merci à la municipalité pour son écoute attentive et pour l'intérêt qu'elle porte à l'école.

Merci à tout le personnel communal qui travaille toute l'année pour le bien être de nos élèves.

Merci au groupement de parents d'élèves de Pleugueneuc pour son aide si précieuse.

C'est donc une équipe stable qui accueillera les 231 élèves actuellement prévus (145 élèves en élémentaire et 86 en maternelle) pendant l'année scolaire 2021/2022.

Les listes des classes seront affichées le mercredi 1^{er} sept. dans l'après-midi (côté cour élémentaire) et visibles sur le BLOG de l'école.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite d'excellentes vacances.

RENTREE SCOLAIRE
jeudi 2 septembre 2021
ouverture de l'école à 8h20.

**Permanences pour
les inscriptions
de nouveaux élèves
le mardi 31 août
de 16h à 19h
et le mercredi
1^{er} septembre de 14h à 18h**

Toutes les informations sur le BLOG de l'école :

<https://ecoledepleugueneuc.jimdo.com/>

Groupement des Parents d'élèves

Une fin d'année scolaire avec une reprise des manifestations !

Enfin ! Nous avons pu organiser un événement en association avec l'école de musique (le SIM). Un concert s'est déroulé le 5 juin, où nous avons pu entendre des reprises de titres de Jean-Louis Aubert, Metallica ou encore The Cranberries jouées par le groupe « Comtess » accompagné par les harpistes du SIM. Merci au SIM qui laisse le bénéfice des entrées au GPE et un grand merci également à la mairie qui a pris en charge les 2/3 du budget du concert. Cela a permis de récolter 123 euros.

Pour cette fin d'année scolaire, les enseignants du CP au CM2 ont monté un spectacle « ARMEN » joué par les élèves le 2 juillet. Quel bonheur de pouvoir à nouveau griller des saucisses pour les parents d'élèves ! A cette occasion, plus de 280 galettes-saucisses ont été vendues.

Nous espérons que ces deux dernières manifestations soient un bon espoir pour les événements de l'année prochaine !

Le GPE souhaite aux élèves de CM2 une bonne continuation au collège. Pour leur départ, Rozenn Gourvès a confectionné pour chacun d'eux une trousse. Merci beaucoup Rozenn !

Au mois de septembre, pendant notre AG, nous allons voter afin d'élire le nouveau bureau pour

l'année scolaire 2021/2022. Pour cette prochaine année, je ne renouvellerai pas ma candidature. Non pas parce que ce poste ne me plaît plus, au contraire ! Ces quatre années de présidence m'ont beaucoup apporté et j'ai apprécié le fait de donner de mon temps pour l'école. Je resterai tout de même fidèle au GPE encore quelques années et garde à l'esprit l'idée de peut-être reprendre la présidence plus tard. J'en profite pour remercier Anne-Marie et Gwenhaëlle, car le lien avec la mairie est primordial dans l'organisation des manifestations du GPE.

Enfin, je finirai simplement en remerciant les membres du bureau, membres actifs et bénévoles pour leurs aides ainsi que tous les parents d'élèves et les habitants de Pleugueneuc qui ont répondu présents en réservant les sapins à Noël, les galettes des rois en début d'année ou encore les galettes-saucisses pour le spectacle de fin d'année !

Le GPE vous souhaite de très bonnes vacances !

Date à retenir : **13 novembre, soirée tartiflette**

**Le président
Sébastien Roux**



Le spectacle « AR MEN »



Rando-détente

Section du Foyer Laïc

Notre association est forte d'une cinquantaine de membres.

Randonnez
Avec
Nous.
Dites
Oui
Pour
Les
Exursions
Uniquement
Gallo-brétiliennes.
Un
Effort
Nous
Etant
Unanimement
Conseillé

Nous organisons une sortie le 2ème dimanche de chaque mois et un jeudi sur deux l'après-midi. Le départ se fait toujours depuis la salle des sports et, dans la mesure du possible, nous encourageons vivement le co-voiturage. Le jeudi les randonnées font entre 9 et 10 km et le dimanche entre 10 et 14 km. Tous les itinéraires sont systématiquement et préalablement reconnus par des membres du bureau.

A partir d'avril, les sorties du dimanche sont souvent suivies d'un pique-nique. Chaque année, nous organisons la galette des rois (offerte par le club), un repas au restaurant (apéritif offert par le club) et dans la mesure du possible un week-end de randonnée.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 15 euros pour une personne seule et de 25 euros pour un couple.

Alors, si vous voulez découvrir ou redécouvrir les richesses du patrimoine de la Bretagne Romantique, n'hésitez plus venez nous rejoindre sur les chemins.

Tous renseignements
auprès de

Didier MULON

au 06 84 33 74 84

ou mulon.didier@wanadoo.fr



ACCA

En ce mois de juin 2021, nous préparons déjà activement notre prochaine saison de chasse, en souhaitant, comme tout un chacun, ne pas rencontrer les mêmes problèmes sanitaires que nous avons tous vécus depuis 2020.



Espérons que tout ceci est bien derrière nous maintenant...

Nous avons pu faire notre assemblée générale de l'ACCA, et je remercie les sociétaires présents en nombre à ce rendez-vous annuel important, qui nous permet d'échanger, et de continuer de construire pour l'avenir de notre sport passion. L'ouverture générale se fera le 19 septembre et d'ici-là, nous

allons continuer, membres du bureau et acteurs chasseurs volontaires, à travailler pour que cette prochaine saison soit la plus riche et captivante possible, notre rôle consistant aussi à s'occuper du territoire et du gibier en dehors de la période de chasse. Et continuons à respecter nos concitoyens non chasseurs, à respecter les consignes de sécurité données, pour le plaisir de la nature, pour toutes et tous.

Pascal BRANGEON,
Président de l'ACCA Pleugueneuc

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié ouvrira le mardi 7 septembre à 14h.

Le port du masque sera obligatoire dans la salle, et les jeux de boules bretonnes ou de palets reprendront le même jour.

Si les conditions sanitaires le permettent nous ferons un thé dansant le dimanche 17 octobre.

Passez un bon été et prenez bien soin de vous. A très bientôt.

Mme Arlette Ruellan-Fourel,
Présidente

Animation locale

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

La crise sanitaire actuelle nous a empêché d'organiser toutes nos manifestations prévues en 2020 et pour cette année notre fête communale de la Pentecôte et notre repas du 14 juillet prochain.

Par contre, nous espérons bien pouvoir nous retrouver lors de notre festival "Rock'n'roll in Pleugueneuc" le 16 octobre prochain.

Pourvu que la covid 19 passe son chemin....

Le bureau



Basket-club du Linon

Malgré cette période particulière les entraînements ont pu reprendre dans le respect des protocoles sanitaires. Ce fût une année difficile pour le club et les joueurs puisqu'il n'y a pas eu de championnat.

Nous avons tous hâte de pouvoir vous retrouver sur les bords du terrain pour supporter nos équipes.

Pendant l'été nous allons mettre en place les Samedi du basket pour faire découvrir le club et garder le lien avec nos licenciés. En cette fin de saison particulière, nous tenions à remercier Samuel Guiguet pour son investissement à la présidence du club pendant 2 ans. Un nouveau bureau a été créé avec Amandine Ermel (présidente) et Laurène Cosmao (secrétaire) pour Pleugueneuc et Maïté Ory (présidente) et Mal-lory Renouf (secrétaire) pour Meillac.

Place à l'été !

Nous vous retrouvons très vite pour de nouvelles aventures et découvrir la nouvelle salle de Pleugueneuc. Pour tout renseignement...

Ermel Amandine

Football-club du Linon

ENFIN LA REPRISE

Sur un terrain en herbe fraîchement refait à PLESDER la nouvelle saison va pouvoir reprendre, pour ça nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter notre équipe dynamique et jeunes qui évolue en division 3 de district.

NOUVEAUTÉS

Suite à la restauration complète de la salle de Pleugueneuc le club souhaite créer une section FUTSAL très en vogue en ce moment, cette activité aura lieu exclusivement en semaine et en soirée. La section sera inscrite en FFF pour les matchs compète loisir. 2 soirées sont prévues en salle le lundi et le jeudi.

Le club cherche aussi à étoffer son bureau pour nous aider à préparer et organiser au mieux tous les événements du club.

Contact **CHARTIER Fabien** 0699650510 ou cerclesportiftp@gmail.com



Badminton

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Les Volants de La Bretagne Romantique

Après une année de fermeture pour travaux, le club de badminton reprendra dès septembre ses entraînements dans une toute nouvelle salle.

Les différents créneaux d'entraînements s'adressent à tous, que vous soyez débutant ou déjà pratiquant.

● Lundi : 20h-21h30

Fit and Bad, séance encadrée par une éducatrice sportive.

Cette discipline permet de concilier renforcement musculaire et techniques du badminton.

● Mardi : 20h-22h

Séance d'entraînement encadrée par Jacky, ancien joueur de haut niveau.

● Mercredi : 14h30-16h30

Séance pour les collégiens.

16h-17h30

Séance pour enfants à partir de 8 ans.

● Vendredi : 20h-22h

Séance libre.



Nous vous attendons avec impatience à la rentrée et vous donnons rendez-vous au forum des associations ou directement lors d'une séance. Pour le renouvellement des adhésions merci de penser à refaire votre certificat médical.

Sportivement
Le bureau du VBR

TARIFS :

Individuel 50 euros - famille 45 euros/personne

CONTACT :

vbrpleugueneuc@gmail.com

SITE INTERNET :

<http://www.vbrpleugueneuc.fr>

GYM pour tous

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Les bonnes raisons de pratiquer la gym d'entretien

Découvrez une gymnastique récréative faite de convivialité, d'échanges, de plaisir et de partage. Une gymnastique pour votre bien-être.

La gymnastique pour tous est un formidable trait d'union entre toutes les disciplines de la gymnastique. Dynamique, diverse, imaginative, elle se pratique dans une ambiance récréative et détendue.

Les bienfaits de l'activité physique chez les adultes sont multiples. En pratiquant une activité régulière vous verrez votre quotidien s'améliorer progressivement :

- amélioration de l'adresse, de la coordination ainsi que l'équilibre.

- Bénéfice incontestable pour votre appareil cardio-vasculaire,

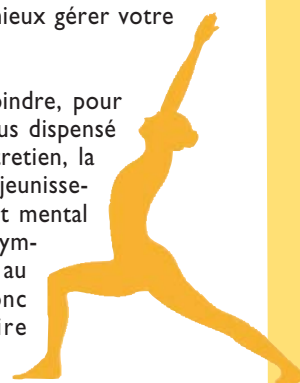
Vous remarquerez une amélioration générale de votre qualité de vie, grâce à une

meilleure gestion du stress, de l'anxiété, une grande confiance en vous, une meilleure connaissance de vous même qui permet de mieux gérer votre énergie.

Venez nous rejoindre, pour apprécier le tonus dispensé par la gym d'entretien, la détente et le rajeunissement physique et mental que procure la gymnastique douce, au programme donc Cardio-vasculaire ou bien entretien (renforcement musculaire et stretching),

Changement de jour et d'horaire, Les séances vont avoir lieu à la salle des sports le jeudi de 19h30 - 20h30.

Pour tous renseignements
vous pouvez contacter
Nathalie Nivole
02 99 69 48 88



Résidence du Bignon



Après un an de résistance avec l'appui des familles, résidents intervenants extérieurs, la résidence a fini par croiser celui dont on prononce (beaucoup trop) le nom : la covid-19.

Début 2021 :

Juste après la première injection du vaccin, la résidence a fait preuve d'abnégation, d'entraide, et de professionnalisme de l'équipe, de confiance de ses partenaires (résidents, familles, administrateurs et autorités de tutelles). Malgré une identification rapide de l'origine il a fallu quelques semaines de fermeture et une lutte féroce en interne, pour pouvoir revenir à un fonctionnement interne proche de la « normalité » et enfin ouvrir ses portes et petit à petit, au fil des semaines et des améliorations sanitaires internes et externes.

Ainsi, finit l'isolement du lieu de vie même si la distance et les mesures barrières restent en place s'efface même si la vigilance reste de mise.

1er trimestre :

Les sorties sont préautorisées, de nouveaux projets peuvent avancer :

- La mise en place de la préparation des médicaments en partenariat avec la pharmacie de St Domineuc, renforçant ainsi la sécurité du circuit du médicament et la pharmacovigilance

- La mise en place de la télémedecine qui en ces temps particuliers a été fortement appréciée afin de permettre à nos résidents une prise de rdv plus rapide avec les professionnels spécialisés de santé.

- Des professionnels de santé, nous en avons accueillis plusieurs depuis cette fin d'année 2020 avec l'intégration d'un médecin coordonnateur le Dr COLAS, l'arrivée de Mme VIEL, ergothérapeute, apportant tous les deux un renforcement de la qualité de l'accompagnement.

Créer du lien :

- Un WIFI étendu sur tout l'établissement : 1, 2, 3 dégaînez vos tablettes

- Un nouveau système de téléphonie sur l'établissement afin de pouvoir joindre les autres résidents de la structure et pour la somme de 10 /mois l'extérieur (appels entrants/sortants)

2ème trimestre :

- L'arrivée de notre nouvelle chargée de vie sociale : Marine GRALL

Ce poste remplace notre ancien poste d'animatrice et s'enrichit de nouvelles missions : plus de liens avec les familles, un temps d'accueil physique et téléphonique. Marine veille à la qualité de la vie sociale de la résidence –tout comme le reste de l'équipe- mais est également force de propositions sur des activités collectives et/ou individuelles pour les résidents et les salariés de la résidence.

Notre souhait est de voir plus loin, anticiper les besoins et demandes des résidents et des salariés afin de proposer de nouveaux projets.

- L'arrivée de 4 moutons d'Ouessant pour inviter les résidents et leur famille à profiter des espaces verts sécurisés de la résidence et aussi pour être « éco pâturages »

- La fête des familles se profile ! Nous attendons de voir encore quelques semaines si la situation sanitaire continue de s'améliorer afin de pouvoir envoyer les invitations officielles !

A ce jour le taux de vaccination est de 97 % du côté des résidents et à plus de 73 % pour les professionnels.

Et pour fin 2021 et les années suivantes encore des projets fondateurs pour la résidence au service des usagers et de son équipe de professionnels (fin révision du projet d'établissement, renforcement des partenariats pour asseoir nos pratiques dans une démarche d'amélioration des pratiques...)

L'animation « plutôt »... la vie sociale au Bignon en 2021

Côté animation et vie sociale, 2021 est un peu l'année de la résilience. Après une année où il a fallu tenir les gens à distance les uns des autres plutôt que de faire du lien, une année où il a fallu souvent suspendre les temps d'activités collectives, réduire les sorties, les rencontres, il n'est pas seulement question de retrouver le fonctionnement d'avant mais d'aller plus loin en tirant aussi quelques leçons positives de cette étrange période.

L'accompagnement individualisé :

Bien que l'animation se traduise le plus souvent dans des actions collectives, nous avons appris à multiplier les accompagnements individuels. Lorsque chaque résident était isolé dans son logement c'est toute l'équipe qui s'est mobilisée pour accompagner les uns et les autres afin de proposer des activités individualisées aux objectifs variés : garder la forme, se détendre, entretenir sa mémoire...

Ce type d'accompagnement personnalisé, sur-mesure, contribue au bien-être du résident tout en enrichissant les liens qu'il tisse avec l'équipe. Il a pris tout son sens l'année dernière et cette approche sera maintenue.



Quelques clichés de moments de vie





Résidence du Bignon



A mi-chemin entre le soin et l'animation, la résidence accueille aussi des intervenants proposant des séances individualisées à visée thérapeutique :

● Catherine, naturothérapeute intervient deux fois par mois pour proposer des séances d'olfactothérapie, selon les résidents ces séances vont contribuer à stimuler la mémoire, réduire l'anxiété, améliorer la qualité du sommeil...

● Julien Lagaise, qui intervient depuis plusieurs années en tant que médiateur animal, reste un allié apprécié et attendu des résidents. Lui et ses chiens rencontrent les résidents individuellement, favorisant la création d'un lien affectif dénué de tout jugement.



Une résidence ouverte : Chacun a pu prendre la mesure de combien nous avons besoin les uns des autres. De plus en plus, la résidence du Bignon se veut ouverte sur l'extérieur.

Ouverte sur l'extérieur en multipliant les sorties qu'elles soient ludiques (plage, zoo, canal...), culturelles (expositions, spectacles...) ou liées aux habitudes de vie (courses dans les commerces, au marché...).

Ouverte à l'extérieur en permettant aux résidents d'accueillir leurs proches et en encourageant les proches et les bénévoles à s'impliquer dans la vie de la résidence que ce soit en participant aux projets en cours ou en apportant leurs propres idées. Les résidents et familles ont été ravis de ces sorties au Zoo de la Bourbansais qu'on peut remercier pour l'accueil.



Nous espérons que la fête des familles aura lieu en septembre prochain. Le soleil est aussi invité, ce qui permettrait que cette fête se fasse en plein air.

Se réapproprier le jardin : le jardin de la résidence du Bignon avait presque des airs de « jardin zen », beaucoup d'espace, beaucoup de vide et de calme.

Désormais il accueille de nouveaux locataires, en plus des trois poules qui occupent le poulailler il y a désormais trois brebis et un agneau que les résidents ont décidé de nommer Pelote, Poupette, Bambou et Pompon. Fraîchement arrivés ils sont un peu farouches pour l'instant mais à force de leur proposer quelques friandises elles devraient vite sympathiser avec les résidents.

Quelques jardinières ont été refléuries et ce type d'activité perdurera en s'adaptant à chaque saison.

Enfin, cet été le jardin connaîtra des transformations importantes avec d'une part la création d'une grande terrasse et d'autre part l'installation d'un « jardin thérapeutique » qui prendra la forme d'un parcours parsemé de modules visant la stimulation et les maintien des capacités physiques et cognitives.

Faire la fête, partager, rire :

Au-delà de la fête des familles mentionnée plus haut, la résidence organise une fête à chaque anniversaire : animation, cadeau et surtout gâteau sont chaque fois au rendez-vous et tous les résidents sont invités.

La fête de la musique a été célébrée au son des chants marins de The Big Sailors.

La musique adoucit les mœurs, elle est bonne pour le moral et réveille bien des souvenirs.

Dans les résidences il n'est pas rare d'entendre chanter des personnes qui ont pourtant perdu l'usage de la parole.

Une fois par mois Pascale Branchu propose aux résidents ses escapades musicales, le reste du temps le Bignon peut désormais compter sur un nouvel outil : la borne Mélo. Ce jukebox contient des milliers de chansons, des années 30 à nos jours, ainsi que des musiques traditionnelles, des musiques classiques, des sons d'ambiance mais aussi des jeux et activités adaptés. Résidents, équipe soignante mais aussi visiteurs, chacun peut facilement manipuler la borne pour diffuser la musique qu'il souhaite ou faire un jeu.

Encore une fois, nous remercions l'équipe des bénévoles qui poursuit l'embellissement des abords de la résidence.

Visitez régulièrement le site internet de la résidence pour rester informés des activités et des festivités programmées

Passez un bel été et portez-vous bien !

Le président
Luc Gallais,
Vincent Suarez
Directeur
et toute l'équipe
de la Résidence



Quelques clichés de moments de vie



MAIRIE

Tél : 02 99 69 40 47 - Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Ouverture
de la mairie au public :

Site internet communal :
www.pleugueneuc.com

PERMANENCES

Maire : du lundi au vendredi sur rendez-vous - Adjoint : sur rendez-vous

SERVICES INTERCOMMUNAU

◆ **CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**
Béatrice Duguépéroux-Honoré, Benoît Sohier

◆ **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : 02 99 45 23 45

◆ **Relais Parents Assistants Maternels** : 02 99 45 20 12

EMPLOI PERMANENCES SOCIALES

◆ **ASSISTANTE SOCIALE**
Permanences en Mairie de Pleugueneuc sur R.V. Appeler le CDAS de Combours : 02 90 02 77 00

◆ **MSA**
mercredi après-midi (14h-17h)
à Tinténac

◆ **CARSAT (Retraite Générale)**
sur rendez-vous au : 39 60

◆ **AIDES AUX RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES**
Renseignements au CDAS de Combours
Tél. : 02 90 02 77 00

◆ **CICAS**
(Retraite complémentaire des salariés)
uniquement sur rendez-vous en Mairie de Combours. Tél. : 0 820 200 189

◆ **ADMR**
Avenue des Trente à Tinténac
Tél. : 02 99 68 06 57.

Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi	8h30 - 12h30	
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h (fermée en juillet-août)	

◆ MAISON DES SERVICES

3 rue de la Mairie - Combours
Tél. : 02 23 16 45 45
- lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
- vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h 30
maison-des-services@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

◆ **PÔLE EMPLOI (ASSEDIC-ANPE)**
Tél. : 39 49 pole-emploi.fr

◆ **MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO**
Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.
Tél. : 02 99 82 86 00

◆ **ESPACE ENTREPRISES**
(Création ou reprise d'entreprises)
Renseignements : 02 23 16 46 46

LOGEMENT

◆ **ESPACE INFO ÉNERGIE**
- 3ème vendredi de chaque mois à la MDS
de 9h 30 à 12h sur rendez-vous.
Tél. : 02 23 16 45 45

◆ **ADIL**
Conseil complet sur le logement (finance-
ment, fiscalité, contrats, locations...)
Tél. : 02 99 78 27 27

◆ **ARCHITECTE CONSEIL**
M. Roch de Crevoisier
Renseignements en Mairie

TÉLÉPHONES UTILES

◆ Pompiers : 18
◆ Service Médical de Garde : 15
◆ Gendarmerie : 17
◆ Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

SERVICES MUNICIPAUX

◆ BIBLIOTHÈQUE : 02 99 69 41 52

Lundi de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

◆ GARDERIE : 02 99 69 49 56

Ouverture les jours de classe :
Le matin de 7h 15 à 8h 20
et le soir de 16h 40 à 19h.

◆ **AGENCE POSTALE COMMUNALE**
02 99 69 45 55

SERVICES

◆ **ÉCOLE PRIMAIRE** : 02 99 69 40 26

◆ **RÉSIDENCE DU BIGNON**
Tél. : 02 99 69 49 43

◆ **SALLE MULTIFONCTION**
Réservations : 02 99 69 40 47

◆ **CORRESPONDANT Ouest-France** :
M. Alexandre Begueret : 06 56 83 10 03
alexbegueret@yahoo.fr

◆ **PAROISSE** : 02 99 45 21 21
Téléphone mobile obsèques : 07 82 99 14 78

CABINET MÉDICAL

◆ **Médecin**
Florence Carré - Tél. 02 99 60 74 65

◆ Infirmiers

David Flaux, Laurence Gascoin, Catherine Guinard-Denni, Audrey Lebouffan
Tél. 02 99 73 91 71

◆ kinésithérapeutes & Ostéopathe

Isabelle Guéroc, Sylvain Cornillet,
Aurélien Halloux, Thomas Tirroloni
Tél. 02 99 69 40 34

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives La Maison France Services vous accompagne

L'informatique ce n'est pas votre « truc » ?
Refaire sa carte grise, télécharger une attestation de la CAF... de plus en plus de démarches se font désormais en ligne.
La Maison France Services de la Bretagne romantique propose un accompagnement numérique pour vous apporter un soutien.

N'hésitez pas à contacter Sophie ou Tiphaine.

En accès libre

A la Maison France Services, cinq ordinateurs sont mis à la disposition du public en accès libre sur les horaires d'ouverture. Vous disposez d'un scanner et les impressions et photocopies (payantes) sont également possibles.

Plus d'infos :
Maison France Services
02 23 16 45 45
3 rue de la Mairie
à Combours
Du lundi au
vendredi midi de 9h à 12h et de 14h à 17h





APPEL À PROJET pour la transition écologique

L'idée ?

Obtenir un soutien financier et méthodologique pour accompagner votre projet "transition écologique" développé sur le territoire de la Bretagne romantique.

Comment ?

En remplissant le dossier que vous trouverez ici : <https://bretagneromantique.fr/labo-citoyen/>

Une question ?

labo-citoyen@bretagneromantique.fr

ENVIRONNEMENT - MOBILITÉ « La fresque du climat »



La commission « Environnement – Énergie – Mobilité » de la CCBR s'est réunie le 15 juin pour le bilan intermédiaire 2021 des actions environnement-mobilité et un jeu coopératif a été proposé autour de « La fresque du climat ».



Pour plus d'infos, consultez : www.youtube.com/watch?v=NF-6CK6GQRk

Le PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Où en est-on ?

Fin 2023, la Communauté de communes Bretagne romantique adoptera son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document a pour ambition d'imaginer le visage de notre territoire pour les 10 années à venir en envisageant les règles de constructibilité à l'échelle de ses 25 communes. Entre procédure réglementaire et souhait d'impliquer la population, voici un point d'étape sur ce dossier.

Prochaine étape... le PADD

Basé sur un diagnostic précis de notre territoire, le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sera adopté au printemps 2021, après avoir été débattu pour les 25 conseils municipaux de la Communauté de communes.

Ce document pivot fixe les grandes orientations du territoire en matière d'habitat, d'environnement, de mobilité, d'identité... C'est une étape indispensable pour commencer l'écriture du règlement du PLUi : les orientations du PADD se traduiront par un règlement de constructibilité du territoire.

Pour un PLUi à l'image des habitants

Au-delà des obligations légales qui s'imposent à elle, la Communauté de communes Bretagne romantique a souhaité impliquer plus largement sa population dans l'élaboration de son PLUi.

Au mois de janvier, les habitants de la Bretagne romantique, qui souhaitent s'impliquer, ont donc été appelés à se manifester pour intégrer des groupes de travail. Plus de 80 personnes se sont fait connaître ! Elles échangent actuellement sur leurs visions de la Bretagne romantique de demain, leurs souhaits pour notre territoire, en vue de faire des propositions au Comité de Pilotage.

Navettes Estivales en Bretagne romantique



Le lundi et le mardi

Ligne 2

	Au départ	Au retour
Tréverien (Rue docmaël)	14h15	17h40
Pleugueneuc (Mairie)	14h25	17h30
Mellac (Eglise)	14h35	17h20
Combours (B du mail - Cinéma)	14h45	17h10
Combours (Rue de la libération)	14h50	17h05
Combours (Piscine)	14h55	17h00
Combours (Gare)	15h00	16h55

Réservation :

LA VEILLE AVANT MINUIT

» en ligne :

navettes.bretagneromantique.fr

LA VEILLE AVANT 16H

» par téléphone :

02 99 45 23 45

Les messages sur réponseur ne seront pas pris en compte !

Les navettes n'attendent pas les retardataires !
Merci d'annuler vos réservations si vous ne souhaitez plus effectuer votre trajet !



Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945

Le 08 mai 2021 s'est rassemblée la section CPG-CATM-TOE-Veuves et citoyens de la paix de Pleugueneuc, représentée par son président, son président d'honneur et deux portes drapeaux, en présence de Monsieur le Maire de Pleugueneuc, afin de rendre les honneurs à ceux qui sont tombés pour la France et notre liberté.



En balade

Les petits de l'Espace-jeux Gribouille en promenade au zoo de la Bourbansais.



Intervilles

Une vingtaine d'équipes se sont retrouvées, le samedi 11 et dimanche 12 juillet, pour cette deuxième édition d'Intervilles au village du Gage. Au menu : manège, pelle-mécanique, mur-des-champions, remorque, corde-à-nœud-douche, colin-maillard-bâton-mousse, piscines... enfin, beaucoup de jeux humides propices autant aux éclaboussures qu'aux esclaffades !



Concours de palets

Mercredi 14 juillet

Les nombreux Paletistes ont pu profiter du tournoi organisé par le bar "L'Imprévu", accompagné de la bonne ambiance et des traditionnelles galettes-saucisses.



Concours de palets

Samedi 17 juillet

Encore un moment aussi festif que sportif avec le concours organisé par l'Association Palets Pleugueneuc. Les équipes ont été accueillies avec beaucoup de d'enthousiasme par cette journée sans nuage...

Deux concours réussis la même semaine, félicitations à tous les organisateurs. Chapeaux bas messieurs - dames !